

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU LUNDI 28 Novembre 2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni en salle d'Honneur de la Mairie ce lundi 28 Novembre 2022 à 18h30, sous la présidence de Geoffrey MATHON, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Etaient absents excusés et avait donné procuration : Christine STIEVENARD - Cindia MASSON - Benoît AMBROZY

Etaient excusées : Monique ZARABSKI – Mélanie RYCKEWART – Marjorie MATHE

Etaient absents : Christophe BASSEZ – Sophie FAILLY

Après avoir désigné Patricia HOFFMANN, Secrétaire de Séance, et approuvé le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022, l'assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

#### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - DEC 16/2022 : réalisation d'un emprunt de 500 000 Euros auprès de la Caisse d'Epargne Hauts-de-France pour le financement des opérations d'investissements prévues au budget 2022
- **Adopte** la décision modificative n°3 au budget primitif 2022 du budget Commune  
*Présentée par Delphine CROMBEKE*
- **Autorise** l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif  
*Présentée par Geoffrey MATHON*
- **Sollicite** le Fonds de Concours « Transition Durable et soutien aux Communes » de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour les opérations de verdissement du cimetière communal  
*Présentée par Geoffrey MATHON*

*Francis MARECHAL indique que nous avons beaucoup de bons retours de la population. Verdissement : joli et pratique*

- **Sollicite** le Fonds de Concours « Transition Durable et soutien aux Communes » de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie de 1<sup>er</sup> niveau

*Présentée par Geoffrey MATHON*

*Patricia HOFFMANN demande si la ville va ou pas avoir besoin de renforcer ses actions de sobriété*

*Geoffrey MATHON rappelle que Francis MARECHAL et les Services Techniques travaillent en ce moment sur le sujet*

- **Sollicite** le Fonds de Concours « Transition Durable et soutien aux Communes » de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour les études de faisabilité à l'émergence de projets de chaleur bois

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Autorise** la signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage donnée par la ville à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au titre de l'assistance et l'ingénierie complémentaire, dans le cadre de la rénovation thermique de la salle Caullet

*Présentée par Geoffrey MATHON*

*La question de la place des élus dans le pilotage du projet se pose selon Jean-Pierre SAILLY.*

*Geoffrey MATHON rappelle que la commune reste Maître d'Ouvrage donc décisionnaire du projet même si nous le travaillons avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin*

- **Approuve** la cession du véhicule Renault Master, immatriculé 6595 TE 62, déclaré épave, à la Société Artois Métaux

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Autorise** la cession du téléphone portable du Maire puisqu'il va cesser ses activités de premier magistrat en 2023

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Approuve** la cession de la Citroën ZX, immatriculée 5404 QN 62, afin de pouvoir bénéficier d'une prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule électrique

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Accepte** d'adhérer au service commun de la Direction Mutualisée des Systèmes d'Information proposé par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin afin d'assurer certaines prestations de maintenance informatique

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Accepte** le transfert de garanties d'emprunts sur deux prêts suite à la cession par la Société SIA Habitat d'une partie de son patrimoine médico-social à la Société Axentia et le maintien de la garantie d'emprunts sur la quotité du prêt non transférée

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Accepte** l'augmentation de 3% des tarifs de la commune pour l'année 2023 (hors restauration scolaire)

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Sollicite** des subventions dans le cadre des actions de la Politique de la Ville par 3 axes (Défi Zéro déchet – Stop au harcèlement – les culottées loossoises) ainsi que pour Nos Quartiers d'Eté 2023

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Décide** de poursuivre, dans le cadre de la protection sociale complémentaire, la convention de participation mise en œuvre par le Centre de Gestion ainsi que la participation aux financements des cotisations des agents pour le volet prévoyance et de réévaluer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Accepte** la modification du tableau des effectifs pour le bon fonctionnement des services

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Décide** que le taux de promotion pour les avancements de grade est fixé à 100% pour l'année 2023

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- **Valide** la convention de restauration avec hébergement avec le Collège René Cassin et décide d'augmenter le prix du repas pour la cantine des écoles élémentaires à 3,49 €

*Présentée par Grégory HOBBER*

- **Accorde** les subventions pour les projets des écoles maternelles, primaires et le Collège pour l'année 2022/2023

*Présentée par Grégory HOBBER*

- **Accepte** l'attribution des subventions aux associations

*Présentée par Geoffrey MATHON*

- Emet un avis favorable au projet du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

*Présentée par Francis MARECHAL*

- **Informations et questions diverses**

Fait à Loos-en-Gohelle, le 2 Décembre 2022

Patricia HOFFMANN,

Geoffrey MATHON,

Secrétaire de Séance

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Loos-en-Gohelle